



Nombre de conseillers	56
En exercice	56
Présents	45
Votants par procuration	14
Absents	22
Total des votes	51

7.1

L'an deux mille vingt cinq, le vingt trois juin à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 17 juin 2025 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de M. Francis COUREL

ELUS PRESENTS :

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, Mme DA SILVA, M. BISSON, M. BOUET, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, M. DUTILLOY, Mme ROSA, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, M. BURET, Mme MONLON, Mme QUESNEY, M. DUCLOS, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. MAUVIEUX, M. MORDANT, M. ROBILLOT, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. SENINCK, M. VETEL, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, Mme BOURNISIEEN, Mme MONTIER, Mme QUEVAL, M AUBER, M. BESSARD, M. LEBOUCHER, Mme DUHAMEL, M. MEAUDE, M. DUCLOS

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :

MME ROULAND A M.BISSON, MME DEFLUBE A M. BOUET, M. DUMESNIL A M.LEBOUCHER, M. BONVOISIN A MME GAUTIER, M. TIHY A MME DUHAMEL, M. BARRE A M. MEAUDE, MME DUVAL A MME ROSA, M. LEFRANCOIS A MME DUTILLOY, MME CABOT A M. AUBE, M. CHEVREAU A MME MOUCHEL, M. VALLE A M. SIMON, MME BOQUET A MME QUEVAL, M. DOUYERE A M. COUREL, M. BLAS A MME BOURNISIEEN

ELUS ABSENTS :

M. GIRARD, MME ROULAND, MME GILBERT, M. LEROY, MME DEFLUBE, M. DUMESNIL, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. BARRE, MME DUVAL, M. LEFRANCOIS, MME CABOT, M. CHEVREAU, M. VALLEE, MME BOQUET, M. DOUYERE, MME BINET, M. BLAS, M. BAPTIST, M. RABEL, MME FRESSARD, M. DELONGUEMARE, M. FOU COURT, MM VANBESIEEN, M. GRARD, M. TRAVERSE, M. POULAIN, M. TOUSSAINT, MME CACAUX, M. LEBEE, M. DROUET, MME GLEMOT, M. QUATREHOMME, M. CHARPENTIER, MME FOUTREL, MME POTTIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LOUVEL

N°DEL_0090_2025 Tarifs communautaires 2025 - centre nautique

En complément de la délibération n° 0117-2024 portant sur les tarifs communautaires du centre nautique pour l'année 2025, il est nécessaire d'ajouter un tarif activité « aqua'form adulte » afin que l'activité soit proposée aux usagers à compter du 07 juillet 2025.

PROPOSITION 07/07/2025	Tarifs CCPAVR		Tarifs hors CCPAVR	
	2024	2025 arrondi	2024	2025 arrondi
PUBLIC				
Entrée simple	4,70 €	4,80 €	6,10 €	6,20 €
Entrée simple - de 16 A*	2,50 €	2,55 €	2,95 €	3,00 €
Abonnement 10 entrées	35,65 €	36,35 €	47,50 €	48,45 €
Abonnement 10 entrées groupes - de 16 A*	25,00 €	25,50 €	29,50 €	30,00 €
Abonnement 10 heures	23,85 €	24,35 €	35,65 €	36,35 €
Forfait leçons * 10 (7h30)	56,10 €	57,20 €	69,55 €	70,95 €
Forfait stage vacances * 6h	44,85 €	45,75 €	55,65 €	56,75 €
Aqua bike (cours 40') droit d'accès en sus	11,15 €	11,35 €	13,85 €	14,15 €
activité aqua form adulte unitaire hors Aqua bike (cours 45') droit d'accès en sus		8,00 €		10,00 €
Aqua bike (location 30')	11,15 €	11,35 €	13,85 €	14,15 €
Natation pré/post natale (45')	11,15 €	11,35 €	13,85 €	14,15 €
Badge sans contact***	2,10 €	2,15 €	2,10 €	2,15 €

SCOLAIRES	Tarifs CCPAVR		Tarifs hors CCPAVR	
	2024	2025 arrondi	2024	2025 arrondi
Maternelles et élémentaires**	- €	- €	168,56 €	171,94 €
Collèges secondaires**	24,78 €	25,28 €	168,56 €	171,94 €
IME-MAS-CAT**	24,78 €	25,28 €		

ASSOCIATIONS	Tarifs CCPAVR		Tarifs hors CCPAVR	
	2024	2025 arrondi	2024	2025 arrondi
Abonnement 10 entrées	33,60 €	34,25 €	44,80 €	45,70 €
Abonnement 10 heures	22,50 €	22,95 €	33,60 €	34,25 €
Location horaire ligne d'eau	22,85 €	23,30 €	33,20 €	33,85 €

NB : La gratuité d'accès pourra être accordée exclusivement par Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle.

* Applicable le mercredi & le samedi de 14 heures à 18 heures hors vacances scolaires ainsi que durant les congés scolaires de la zone de rattachement.

** En cas d'utilisation partagée avec un autre public, le montant est divisé de moitié.

*** En cas de perte du badge : le renouvellement sera facturé 2.10€.

Aussi et au regard de ce qui précède,

VU la délibération n°148-223 du 18/12/2023 fixant les tarifs 2024,
 VU la délibération n° 0117-2024 du 16/12/2024 fixant les tarifs 2025,
 VU l'article R311-11 du code des relations entre le public et l'administration,
 VU l'arrêté ministériel du 1er octobre 2011 relatif aux conditions de fixation et de détermination du montant des frais de copie d'un document administratif,

CONSIDÉRANT la nécessité d'ajouter un tarif supplémentaire aux tarifs applicables depuis le 1er janvier 2025,

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le 27/06/2025

ID : 027-200065787-20250623-DEL_0090_2025-DE



*Le Conseil Communautaire décide,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,*

- **DE FIXER** le tarif activité « aqua'forme adulte » à compter du 07 juillet 2025, en complément de la délibération n° 0117-2024.

Pont-Audemer, le 23 juin 2025
le Président
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure

A handwritten signature in purple ink, appearing to be 'Francis Courel', written over a horizontal line.



Francis COUREL